

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 4 mars 2024, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

**Conseillers(ères) présents(es) :**

M	Clermont Bossé
M	Jimmy Samson
M	Rémi Gilbert
M	Laurier Fortin
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

**Citoyens présents :** Aucun

**MOT DE BIENVENUE**

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

**2024-03-0037**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée,

**2024-03-0038**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

**PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF**

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

**CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION**

**2024-03-0039**

**Fondation CHU Sainte-Justine**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin appuyée par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QU'UN** montant de 50 \$ est accordé à la fondation CHU Sainte-Justine comme chaque année puisque celui-ci est budgété et qu'il s'agit d'une cause importante.

Adoptée

**2024-03-0040**

**Réseau des lesbiennes du Québec – demande de résolution**

**ATTENDU QUE** le 26 avril marque depuis 1982 la Journée de visibilité lesbienne qui vise à :

- Mettre de l'avant les enjeux des femmes de la diversité sexuelle c'est-à-dire des femmes – et des personnes non-binaires – qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, ayant une sexualité fluide, asexuelles ou encore en questionnent;
- Souligner leurs perspectives, défis et contributions trop souvent invisibilités au sein des diverses manifestations LGBTQIA2S+ locales et internationales;
- Combattre la lesbophobie dans toutes les sphères de la société.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Launay est consciente que les réalités des femmes sont souvent moins visibles en raison du croisement du sexisme et de l'homophobie, soit la lesbophobie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Launay a à cœur de mettre en lumière les réalités, les réalisations et les défis spécifiques auxquels font face les lesbiennes et personnes lesbo-queer, afin de favoriser la compréhension, l'inclusion et l'égalité de tous au sein de la Municipalité.

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE** la municipalité de Launay, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame la Journée de visibilité lesbienne le 26 avril de chaque année, manifestant ainsi de façon tangible son engagement à faire de la municipalité un endroit où les femmes et les personnes lesbo-queer ont leur place et peuvent s'épanouir et s'exprimer librement sans être discriminé(es).

Adoptée

**2024-03-0041**

**Journal l'Informateur**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

**DE** verser le montant de 30.00 \$ comme contribution financière pour le journal pour l'année 2024.

Adoptée

**2024-03-0042**

**Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**DE PROCLAMER** le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée

**COMPTES À PAYER**

**Compte payé :**

Chèques fournisseurs

C2400006	Journal l'informateur	Don Mc Mines	150.00 \$
C2400007	Corporation des Loisirs	Don Mc Mines	1 300.00 \$
C2400008	Club de l'Âge d'Or	Don Mc Mines	250.00 \$
C2400009	Papeterie commerciale	Fourniture bibliothèque	105.49 \$
C2400010	Groupe CCL	Fourniture de bureau	194.61 \$
C2400011	Hydraulique J.M.P.E	Entretien camion	86.90 \$
C2400012	Ferabi inc.	Entretien camion	31.14 \$
C2400013	Énergies Sonic	Diesel	1 396.67 \$
C2400014	Groupe conseil agricole	Demande CPTAQ et rapport final	2 214.19 \$
C2400015	Annie Hould Garceau	Remboursement clé gym	25.00 \$
C2400016	Fabrique St-Léon-Le-Grand	Bulletin paroissial	50.00 \$
C2400017	SAAQ	Vignette camion	7.36 \$
C2400018	Ministre des finances du QC	Ren. certificat qualification égout	129.00 \$

Paievements directs

P2400001	ADMQ	Cotisation annuelle	569.13 \$
P2400002	Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	97.00 \$
P2400003	Buro plus Gyva	Office/serv. technique/fourniture	374.06 \$
P2400004	Uni-Select	Outillage/entretien camion	377.25 \$
P2400005	Jinny Cossette	Remboursement repas ADL	30.08 \$

Chèques salaires

Salaires en ligne

D2400001-D2400006	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2400007-D2400010	Salaires	4 640.82 \$
D2400011-D2400014	Salaires	4 679.12 \$
D2400015-D2400020	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2400021-D2400024	Salaires	4 679.12 \$

Salaires en chèque

P2400001	Rémunération des élus	174.42 \$
P2400002	Rémunération des élus	174.42 \$

AccèsD janvier

L2400001	Bell Mobilité	Cellulaire comité d'urgence	34.40 \$
L2400002	Hydro-Québec	Éclairage des rues	394.76 \$
L2400003	Hydro-Québec	Salle municipale	2 111.98 \$
L2400004	Hydro-Québec	Égouts	146.61 \$
L2400005	Hydro-Québec	Garage	860.28 \$
L2400006	Vidéotron	Internet	57.43 \$
L2400007	Caisse Desjardins	Frais de banque	60.00 \$
L2400008	VISA	Frais annuels	60.00 \$
L2400009	INT Communication	Site internet	63.18 \$
L2400010	Revenu Québec	DAS	3 656.57 \$
L2400011	Revenu Canada	DAS	1 280.05 \$

L2400012	Hydro-Québec	Parc	81.13 \$
L2400013	Vidéotron	Téléphonie IP	81.13 \$

**Comptes à payer :**

FQM Services	Vente de logiciels	1 081.34 \$
FQM Services	Logiciel gestion financière	4 587.50 \$
Location Lauzon Amos	Location remorque	155.22 \$
Messer	Renouvellement location 12 mois	346.70 \$
Énergère	Conversion d'éclairage de rue	7 471.95 \$
Énergère	Conversion d'éclairage de rue	1 071.88 \$
Uni-Select	Outillage	24.65 \$
Uni-Select	Entretien bâtiment	42.61 \$
Uni-Select	Outillage	160.09 \$
Uni-Select	Entretien bâtiment	97.13 \$
Ville d'Amos	Enfouissement	664.15 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 986.85 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	57.00 \$
Dépanneur des bouleaux	Entretien de bâtiment	20.18 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien garage	175.58 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien garage	33.30 \$
Purolator	Envoi test égout	5.46 \$
Purolator	Retour livre bibliothèque	5.46 \$
Jinny Cossette	Remboursement repas ADL	26.67 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	6.20 \$
Boutique du bureau Gyva	Support technique	459.15 \$
Daniel Tétreault CPA inc.	Audit 2023	7 818.30 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

**2024-03-0043**

**RÉSOLUTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT N° 241-24 CONCERNANT LES BRÛLAGES EXTÉRIEURS**

Madame la conseillère Denyse Lacombe dépose le projet de règlement n° 241-24 concernant les brûlages extérieurs.

Avis de motion est également donné par ledit membre du conseil municipal que le règlement n° 241-24 concernant les brûlages extérieurs sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public au bureau municipal.

**2024-03-0044**

**FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CCU**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi 16 a rendu obligatoire une formation pour les membres des comités consultatifs d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'AUTORISER** les membres du CCU de la Municipalité de Launay à participer à une formation virtuelle offerte par la FQM d'une durée de 90 minutes et au tarif de 160 \$ par participant.

Adoptée

**2024-03-0045**

**SOUSSION ÉTIQUETTES POUR LES POUBELLES**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et unanimement résolu par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Imprimerie Harricana pour l'achat de 300 autocollants pour les poubelles au coût de 1 491.00 \$ plus taxes.

Adoptée

**2024-03-0046**

**SOUSSION FER POUR BOÎTE À ENCOMBRANTS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et unanimement résolu par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Mc Mines Inc. pour l'achat de fer pour la boîte à encombrants au coût de 1 329.92 \$ plus taxes.

Adoptée

**2024-03-0047**

**SOUSSION POUR DES TRAVAUX DE PLÂTRAGE DANS LA SALLE DE BAIN DES HOMMES**

**CONSIDÉRANT QU'UN** montant de 1 875 \$ est disponible dans le programme PRABAM pour effectuer des travaux de rénovation;

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de Sylvain Rancourt d'un montant de 707,50 \$ plus taxes pour des travaux de plâtrage et peinture dans la salle de bain des hommes.

Adoptée

**2024-03-0048**

**VENTE DE BOULEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de coupe de bois ont eu lieu sur des lots appartenant à la municipalité de Launay ;

**CONSIDÉRANT QUE** quelques voyages de bois de chauffage sont disponibles pour la vente à des citoyens de Launay ;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite d'une publication qui a été envoyée par média-poste, plusieurs citoyens ont manifesté leur intérêt à se procurer une vanne de bois ;

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE** le prix pour la vente de bois soit déterminé en collaboration avec Forêt Recherche Harricana selon les essences de bois disponibles ;

**QUE** le tirage au sort soit fait au dépanneur des bouleaux ;

**QUE** les personnes seront contactées selon l'ordre pigé, jusqu'à ce que les voyages de bouleaux soient écoulés ;

**QUE** le paiement devra avoir été fait avant le transport du bois chez le citoyen.

Adoptée

## AFFAIRES NOUVELLES

2024-03-0049

### Soumission pour les ordinateurs de bureau ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Gyva pour l'achat de deux ordinateurs de bureau et d'une banque d'heure au taux préférentiel de 95,00 \$ de l'heure pour un total de 4 563.30 \$ plus taxes.

Adoptée

2024-03-0050

### Soumission pour la sauvegarde des données de la municipalité

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Gyva pour l'abonnement à un service de sauvegarde de données en ligne (It Cloud) pour un montant de 34.95 \$ par mois plus taxes.

Adoptée

2024-03-0051

### Routeur de la salle municipale

**CONSIDÉRANT QUE** le routeur utilisé dans la salle municipale n'est plus fonctionnel car le contrat de service est arrivé à échéance et qu'il est impossible de changer de fournisseur avec ce modèle d'équipement ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Gyva nous propose l'installation d'un nouveau routeur de marque SonicWall avec le service de sécurité inclus pour deux ans au coût de 1 495 \$ plus taxes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Gyva pour un montant de 1 495 \$ plus taxes.

Adoptée

2024-03-0052

### Adoption du rapport annuel 2023 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009 ;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Launay a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2023, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE** la municipalité de Launay adopte le rapport annuel 2023 tel que présenté.

Adoptée

**PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

**2024-03-0053**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson, appuyé par monsieur le conseiller Clermont Bossé et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE**, l'assemblée soit levée à 19h38.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-trésorière